



Dossier de demande d'adhésion des bureaux d'étude à la charte qualité assainissement non collectif de Loire-Atlantique

PREMIERE DEMANDE

RENOUELEMENT

Date de dépôt du dossier :

.....

Information sur le chef d'entreprise :

Nom : Prénom :

Né(e) le : Diplôme(s) :

.....

Titres professionnels

.....

.....

.....

Informations sur l'entreprise :

Dénomination ou raison sociale :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

Téléphone : Portable :

Télécopie : Mail :

N° de SIRET :

Activité(s) déclarée(s) au Répertoire de métiers (RM) et/ou au Registre du commerce et des sociétés (RCS)

Principale :

.....

Secondaire(s) :

.....

Code APE (activité principale de l'entreprise) :

Spécialités (exemple : assainissement, hydrogéologie, hydraulique urbaine, ...) :

.....

.....

Liste des Établissements :

.....
.....
.....
.....

Effectif de l'entreprise :

Effectif salarié, hors stagiaire et hors intérimaire :
Technicien : ETAM : Cadre :
Nombre d'années d'expérience de l'entreprise dans le domaine de l'assainissement non collectif :
Nombre de salariés affectés à l'activité d'assainissement non collectif :

Formation continue :

Le chef d'entreprise ou les salariés ont-ils suivi une formation spécifique à l'assainissement individuel : oui non
Si oui, veuillez compléter les renseignements suivants :

Nom du stagiaire	Date	Intitulé de la formation	Organisme de formation

Documentation de référence au sein de l'entreprise :

- DTU 64-1 (AFNOR)
- Guide Pratique Installation d'assainissement autonome (CSTB)
- Agréments et guide de pose
- Autres : revues spécialisées, documents des fabricants, (précisez lesquels)
.....

Activité de l'entreprise en assainissement non collectif (uniquement lors de la première adhésion):

Nombre d'études préalables d'assainissement individuel réalisées par l'entreprise depuis 2 ans ?

Année	Nombre total d'études préalables à la création d'assainissement non collectif	Nombre d'études effectuées en Loire-Atlantique
En cours		
Précédente		
Antérieure		

Quelles sont les filières principalement envisagées par votre entreprise depuis 2 ans ?

	Logements neufs	Réhabilitations
Filières traditionnelles		
Filtres compacts		
Filtres plantés		
Microstations à cultures libres		
Microstations à cultures fixées		
Autres		

Pièces à fournir :

- La demande d'adhésion complétée et signée
- 1 exemplaire de la feuille d'engagement
- Une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- Une copie de l'attestation d'assurance responsabilité décennale professionnelle
- Un extrait d'inscription au répertoire des métiers (gratuit) à demander à votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat Service : centre de formalité des entreprises - Tél. : 02 51 13 83 40 (CMA Loire-Atlantique)

ou

un extrait K BIS du Registre du Commerce et des Sociétés à demander au Greffe du Tribunal de Commerce.

Greffe de Nantes (Tél. : 02 40 41 02 00) ou Greffe de Saint-Nazaire (Tél. : 02 40 22 52 32)

La liste des 15 dernières prescriptions. Parmi cette liste une des études (complète) doit être jointe en prenant le soin de retirer les informations à caractère personnel (nom, adresse précise, téléphone...).

Les attestations de formation(s) datant de moins de 10 ans du chef d'entreprise et des salariés.

La preuve d'achat du DTU 64.1 en vigueur

Je certifie sur l'honneur :

- être à jour du paiement des cotisations fiscales et sociales
- avoir pris connaissance de la Charte et de son règlement et je m'engage à respecter les engagements définis dans la Charte.
- joindre, tous les ans, avant le 01/02 les attestations d'assurances civile et décennale de l'année en cours et la liste des 15 dernières études (N-1).

Renseignements certifiés exacts

Fait à :le :

Cachet et signature :

Dossier à retourner uniquement par courriel à l'adresse suivante :

contact@charte-assainissement44.fr

Tél : 02-40-08-99-60

Site internet : www.charte-assainissement44.fr

ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

&

Attestation GARANTIE DECENNALE

Joindre une copie des attestations de responsabilité civile professionnelle et garantie décennale de l'année en cours (communiquées par votre assureur).

Doit apparaître clairement dans ces contrats la mention des activités de terrassement et canalisation, assainissement dans le domaine privatif ainsi que l'assainissement individuel.

Si toutes ou partie des techniques non courantes sont couvertes, une mention claire doit en définir la portée.

Sur toute la période couverte par l'inscription à la liste de la présente charte, le bureau d'études doit fournir, chaque année (avant le 01/02) ces attestations de l'année en cours.

LISTE DES 15 DERNIERES ETUDES PREALABLE A LA CREATION D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Cette liste contient un minimum d'informations sur les 15 dernières études réalisées au jour de la demande d'adhésion ou de renouvellement faite auprès de la charte.

Voici un exemple (tableau ci-dessous) des informations minimales à transmettre.

- La commune ou s'est faite l'étude
- Le type d'ouvrage (traditionnel ou avec agrément)
- Dimensionnement : exprimé en Equivalent-Habitant (EH)
- Détails: lister les différents éléments pour les ouvrages traditionnels. Pour les dispositifs agréés il faut indiquer le numéro d'agrément précisément.
- Rejet : préciser s'il se fera dans un exutoire de type fossé... ou par infiltration (totale ou partielle)

Puis, mise à jour, elle est à renvoyer chaque année avant le premier février pour l'année N-1

Exemple

	Commune	Ouvrage	Dimensionnement	Détails ouvrage	Rejet/infiltration
1	A	Traditionnel	X EH	FTE + TE de 50 m	infiltration
2		Agréé	X EH	N° d'agrément précis	Fossé
...					
15					

Acronymes utilisables pour les ouvrages traditionnels

FTE : Fosse toutes Eaux

FSVD : Filtre à sable vertical drainé

FSVND : Filtre à sable vertical non drainé

TE : Tranchées d'épandage à faible profondeur

LE : Lit d'épandage à faible profondeur

TND : tertre non drainé